

# ALERTE SMS : PAR ICI, LES ESPÈCES !

## SITUATION



Par SMS, on vous propose des sonneries et des fonds d'écran à gogo.



## RISQUE

En acceptant cette offre, vous acceptez peut-être aussi sans vous en rendre compte un abonnement pour des téléchargements répétitifs moyennant paiements.



## CONSEIL

Plus que jamais, soyez vigilant : cliquer, c'est payer. Vérifiez toujours ce à quoi vous vous engagez. Le commerçant doit toujours prévoir un moyen pour vous désabonner. Par exemple, par un SMS « STOP » à envoyer au n° #####.



## TOMBÉ DANS LE PIÈGE ?

Si aucun numéro n'est prévu pour vous désabonner, contactez votre opérateur téléphonique.  
Si rien ne change, prévenez l'Inspection économique : [pointdecontact.belgique.be](http://pointdecontact.belgique.be)



POINT DE CONTACT